



Fiche de Liaison Club

	Athlète	Maman (si mineur)	Papa (si mineur)
Nom			
Prénom			
Portable			
Mail			

SVP notez bien les 2 e-mails en cas de garde alternée

Engagements de l'Athlète

Je m'engage :

- à ne pas me doper, à venir régulièrement aux entraînements
- **à participer aux compétitions proposées par le coach au cours de la saison**
- à avoir un comportement « Fair-Play » lors des entraînements et des compétitions
- à régler les pénalités financières FFA dues en cas d'absence injustifiée lors d'un championnat régional ou national (engagement des parents si mineur)

Notez « Lu et approuvé »

Signature de l'athlète

Autorisation Parentale pour les mineurs

- J'autorise le club à publier les photos de mon enfant sur son site Web et Facebook
- J'autorise l'encadrement à transporter mon enfant sur les lieux des compétitions soit en voiture soit en bus.
- J'autorise l'encadrement en cas d'accident à prendre toutes les mesures nécessaires d'urgence, y compris l'hospitalisation.
- J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement. Cette autorisation ne sera valable que si le domicile se situe à proximité du lieu d'entraînement.
- J'autorise les responsables de la section à confier mon enfant aux personnes désignées ci-après : _____

A Bruges le

Signature des parents

Notez « Lu et approuvé »

Mère

Père

Règlement (banque, n° de chèque, montant) : _____



CONTACTS & INFOS (page à conserver)

Secrétaire

e-mail: esbrugesathletisme@hotmail.fr

Patrick PEIGNARD : 06 42 52 75 78

Le Site Internet du Club

www.esbrugesathletisme.com

Facebook :

<https://www.facebook.com/ES.Bruges.Athletisme>

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

La saison 2021-2022 commence le 1^{er} Septembre 2021 et se terminera le 31 Août 2022
Entraînements et compétitions sans licence sont impossibles. Aucune licence ne sera établie tant que le paiement ne sera pas remis

Licence FFA

Il faut nous fournir :

- 1/ Bulletin d'inscription FFA + fiche de liaison club complétés et signés
- 2/ Questionnaire Santé pour Sportif Mineur (si vous répondez une fois Oui à ce questionnaire, le certif médical est obligatoire, sinon le questionnaire suffit)
- 3/ Pour athlète majeur : Certificat médical de "**non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition**" datant de moins de 6 mois
- 4/ Le règlement de la cotisation
- 5/ Pour une 1^{ère} adhésion au club : photocopie d'une pièce d'identité

La Cotisation

Règlement par chèque à l'ordre de : ES BRUGES ATHLETISME

Vous devez vous acquitter de la cotisation annuelle (incluant la licence FFA et l'assurance), fixée pour la saison 2021/2022 à : **200 €** (tout type de licence)

Paiement possible en 3 fois sur 3 mois consécutifs à partir de la date d'inscription. Rendre le dossier complet à l'inscription. **Pas de remboursement en cas d'arrêt en cours de saison.**
Pour les familles : -10% sur la 2^{ème} licence et - 20% sur la 3^{ème} licence et au-delà.

Les Frais de Mutation : si vous étiez licencié FFA dans un autre club sur la saison 2020-2021 il faut nous le signaler car les frais de mutation peuvent être élevés. **Le club se réserve le droit de refuser la prise en charge des frais de mutation.**

Equipement aux couleurs du club (obligatoire lors des compétitions)

Tee-shirt (école d'athlétisme et poussins) **15 €** **18 €** avec le flocage du prénom

Tenues compétition EBSBA : Débardeur : **22 €** Brassière : **22 €** Tee-Shirt : **30 €**

Autocollant de l'Entente Bruges Saint Bruno Athlétisme EBSBA **1 €**

Règlement séparé du règlement de la licence par chèque à l'ordre de : EBSBA

Nécessaire du parfait athlète en compétition

- Le maillot du club
- Une gourde ou bouteille d'eau
- Une casquette l'été
- La licence
- 4 épingles à nourrice
- Vêtements de rechange